

# COMMUNE DE POISSON

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 26 NOVEMBRE 2015 à 20 h 00

**Présents** : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, AUPECLE Mathilde, LORTON Corinne, BRIVET Isabelle, SOLEYMIEUX Aimé, DESCHARMES Frédéric.

**Excusé(s)** : MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc, qui donnent respectivement pouvoir à Michelle BONNOT et Joël GUYOT de CAILA, AUGAGNEUR Jean-Paul.

**Absent(s)** : Néant

**Pouvoirs** : 2

**Secrétaire de séance** : BONNOT Michelle

---

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 22/10/2015.

#### **INTERCOMMUNALITE – FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Une réunion conjointe entre les trois communautés de communes de Paray, Digoin, Charolles a eu lieu le 23/11/2015. La fusion de communautés de communes, préconisée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) doit être concrétisée le 01/01/2017.

Trois possibilités sont aujourd'hui à l'étude et le CM doit se prononcer pour l'une d'entre elles dans un délai plus que restreint. En effet, il faut délibérer avant le 14/12/2015 sans connaissance des répercussions financières dont l'évaluation est aujourd'hui quasi impossible du fait de la diversité des compétences exercées par chacune des communautés :

- 1) Fusion entre la CCPLM (Paray-le-Monial) et la CCVAL (Digoin)
- 2) Fusion entre la CCPLM, la CCVAL et la CCC (Charolles)
- 3) Fusion entre la CCPLM, la CCVAL et la CCC + les communes de Marizy et "Le Rousset

Après un tour de table, le CM, conscient de la décision qui doit être prise, juge toutefois que la forme n'est pas réellement démocratique et regrette le peu de délai imparti pour ce choix.

Cependant, il vote à l'unanimité en faveur de la 3<sup>ème</sup> solution tout en émettant le vœu que ces fusions sur l'ensemble du CHAROLAIS BRIONNAIS ne mettent pas en péril le fonctionnement du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais), structure ayant permis la mise en place :

- du service Urbanisme tout récemment (suite au désengagement de l'Etat) pour les communes et établissements publics dotés d'un plan local d'urbanisme ou d'un document similaire,
- du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), levier de développement pour un renouveau démographique et économique,
- des actions territoriales relatives à la santé, la charte architecturale et paysagère, les trophées de l'entreprise etc...

#### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le CM délibère favorablement à l'unanimité des membres présents et représentés pour :

- créer, à compter du 01/01/2016, un poste "d'adjoint d'animation qualifié de 1<sup>ère</sup> classe" afin de permettre à l'agent exerçant cette fonction d'obtenir une promotion,

Le CM retient la proposition du Maire concernant la création d'un règlement du personnel communal.

#### **INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Le CM prend connaissance des devis établis pour l'informatisation de ce service (4.200 € HT) et donne à l'unanimité un avis favorable pour déposer un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental et à la Région (Son taux peut atteindre les 80 %). La maintenance coûterait la somme de 250 €/an.

#### **PROJET DE CHAUFFERIE BOIS GRANULES**

Le Maire rappelle au CM le seul bémol à ce projet apparemment viable : le montage financier. Les fonds européens (FEDER) ne sont attribués que sur présentation de marchés de services ou travaux signés. Or, une petite commune ne peut s'engager auprès de fournisseurs sans une décision d'octroi de subvention. Malgré un contact avec M. GORDAT, représentant local de la Région, suivi de deux mail et un courrier adressé au Président de la Région afin de demander un assouplissement de ces mesures, la commune n'est toujours pas, après plus de 2 mois, destinataire d'une réponse.

#### **ECOLE**

Le CM prend connaissance du compte rendu du conseil d'école en date du 03/11/2015 et du projet de voyage en cours d'élaboration par les enseignants qui souhaiteraient emmener tous les élèves pendant 3 jours et 2 nuits dans une ferme pédagogique proche du Puy en Velay. Une étude financière est en cours et la commune sera sollicitée pour verser une subvention à la coopérative scolaire.

## COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS ET DELEGUES

### **- Commission bâtiments :**

\* Dans le cadre de ses missions auprès des Etablissement Recevant du Public (ERP), la commission de sécurité de l'arrondissement de Charolles a procédé le 27/10/2015 à la visite périodique (tous les 5 ans) de la salle communale et de l'Hôtel "La Reconce". Un avis favorable a été donné pour la poursuite de l'exploitation de ces deux établissements à la condition de réaliser certains petits travaux.

\* Le permis de construire relatif à l'extension du garage communal a été délivré. Il est possible de débiter les travaux. Une réunion a eu lieu avec les artisans et un planning a été établi pour une réception des travaux le 01/04/2016. (Coût 48.000 € HT subventionnés à 59 % par le Département et l'Etat).

\* Les travaux de rénovation de la salle communale (fenêtres et isolation de l'entrée) seront réalisés au printemps 2016. Un complément de demande de participation financière au titre de la réserve parlementaire a été déposé. Le remplacement des plaques du toit du SAS a été effectué.

### **- Commission voirie :**

Sermaize du Haut (Pont de pierre) : Les travaux d'abattage des peupliers ont été effectués par le GAEC AUDUC RONDEPIERRE.

- Pont de Sermaize : Les entreprises BOULOGNE et BLANCHON ont évacué les arbres morts et nettoyé les berges. Il faudra sans doute planter quelques arbustes pour les consolider.

Les Loges : L'arrachage des haies gênantes pour la circulation est programmé pour décembre 2015. Ces travaux sont confiés à l'entreprise BASSET pour un montant de 500 € HT.

L'Etang : Les travaux de mise en état du chemin de l'Etang desservant une future construction sont nécessaires. La commission propose au CM de prendre en charge la somme de 4,50 €/m<sup>2</sup> correspondant à 70 % de la dépense relative à la fourniture de matériaux. Le CM donne un avis favorable.

**- Commission environnement et cadre de vie** : La plantation d'un saule pleureur nain a été effectuée devant la salle communale et des bulbes de fleurs printanières seront plantés prochainement par les employés communaux. Merci à l'entreprise SOLEYMIEUX qui a offert les chrysanthèmes destinés à fleurir un massif.

**- Commission information** : La commission avance dans la préparation du bulletin. Une prochaine réunion est programmée le 16/12/2015 pour finaliser l'assemblage.

**- Commission locale d'aide sociale** : Réunie le 09 novembre, la commission a procédé au choix de la composition des colis. Suite à la décision du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale de Paray-le-Monial), les colis ne seront distribués qu'aux personnes de 75 ans et plus n'ayant pu participer au repas des Aînés.

## INFORMATIONS DIVERSES

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles les élus ont participé, notamment :

- une réunion à Charolles le 23 novembre initiée par le Service d'Incendie et de Secours ayant pour thème la mise en application du dispositif "Mobops" signifiant "mobilité opérationnelle". Ce logiciel, téléchargeable sur les mobiles des élus, permettra de connaître en temps réel les interventions des sapeurs-pompiers sur leur commune.

**Le CM fixe la cérémonie des Vœux du Maire au dimanche 10 janvier 2016 à 10 h 30 à la salle communale.**

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 21 JANVIER 2016

Le Maire lève la séance à 23 h 20  
Fait à Poisson, le 26/11/2015



Le Maire,  
J. GUYOT de CAILA